

Premier
plan stratégique
de développement
durable
de la collectivité
montréalaise

Avril 2005

S y n t h è s e



Montréal 



Les grandes étapes de l'élaboration du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise

Mai à octobre 2003

- Mise sur pied du comité des partenaires et du comité Ville-arrondissements
- Mise à jour d'un diagnostic environnemental
- Signature de la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable*

Novembre 2003 à janvier 2005

- Définition des principaux enjeux environnementaux à Montréal
- Choix des orientations et des objectifs
- Propositions des actions à mettre en place et des moyens de réalisation

Février à avril 2005

- Adoption du plan stratégique par le comité exécutif
- Engagement de la Ville de Montréal et de ses partenaires
- Début de la mise en œuvre des actions de la phase de démarrage

À l'occasion du *Sommet de Montréal* qui s'est tenu en juin 2002, les participants à l'atelier sur la gestion intégrée de l'environnement ont convenu de la nécessité pour Montréal de se doter d'un plan stratégique en matière de développement durable.

Pour élaborer son *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, la Ville de Montréal s'est associée à plusieurs organismes qui ont à cœur le développement durable de la métropole. Ceux-ci ont souligné leur engagement à travailler aux côtés de la Ville en adhérant à la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable*. Le contenu du plan stratégique reflète le dialogue constant qu'a entretenu la Ville de Montréal avec ces différents organismes partenaires.

En plus d'être un document d'orientation, le plan stratégique contient une série d'actions que la Ville de Montréal entend mener, particulièrement en 2005 et en 2006, pour assurer le développement durable de la métropole. Chacun ayant son rôle à jouer dans l'atteinte de cet objectif, plusieurs organismes provenant de divers secteurs d'activité se sont engagés à travailler aux côtés de la Ville de Montréal dans la réalisation de la plupart de ces actions. Somme toute, ce document est le reflet de l'effort collectif que tous ces organismes partenaires souhaitent fournir pour léguer aux générations futures une ville où il est agréable de vivre.

La mise en œuvre du plan s'échelonne sur une période de cinq ans (2005-2009). La phase de démarrage (2005-2006) est constituée des actions qui seront entreprises à court terme. Cependant, des actions à plus long terme, soit d'ici 2009, sont également proposées. Au moment opportun, les modalités de leur mise en œuvre seront détaillées.

Un suivi des progrès à l'aide d'indicateurs permettra de mesurer les avancées des différentes actions ainsi que l'état de l'environnement montréalais dans son ensemble.

Le Plan, dont le contenu repose sur une information actuelle, n'est pas statique. La réalité étant par essence changeante, le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* se veut donc un document évolutif et dynamique.

Participez à «l'effet domino» !



Les principes directeurs

Un dialogue continu

Le plan stratégique s'est construit sur la base des travaux de deux comités :

- Le comité directeur, qui est composé d'un nombre restreint de représentants de la société civile ayant un intérêt marqué pour le développement durable. Ses membres ont participé à l'ensemble du processus d'élaboration du plan.
- Le comité des partenaires, qui est composé d'organismes représentant les principales sphères de la société civile et de représentants des services municipaux et des arrondissements.

Le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* s'appuie sur quatre principes directeurs. Ceux-ci constituent autant de lignes de force qui teinteront l'ensemble des actions menées dans le cadre du plan.

- **Une collectivité au cœur du développement durable**
- **Une meilleure qualité de vie**
- **Une protection accrue de l'environnement**
- **Une croissance économique durable**

[ville.montreal.qc.ca / developpementdurable](http://ville.montreal.qc.ca/developpementdurable)

Sur ce site, vous trouverez :

- les détails sur le processus d'élaboration du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*;
- la version intégrale du Plan;
- quelques conseils pour intégrer le développement durable à votre mode de vie quotidien.



Participez à «l'effet domino» !

1 Points de repère

Pourquoi parle-t-on de développement durable?
Quelques chiffres...

Population mondiale

- 6 milliards d'êtres humains aujourd'hui, environ 10 milliards vers 2050.
- Chaque jour dans le monde, près de 180 000 personnes viennent accroître la population urbaine.

Sources : Banque mondiale, ONU

Ressources naturelles

- 20 % de la population mondiale consomme 80 % des ressources naturelles.

Source : OCDE

Réserves mondiales d'eau douce

- 1, 5 milliard d'humains n'ont pas accès à l'eau potable. Ils seront 5 milliards en 2025.

Source : PNUE

Réserves énergétiques

- 40 ans pour le pétrole.

Source : Statistical Review of World Energy, 2004

Santé

- 840 millions de personnes dans le monde sont sous-alimentées.

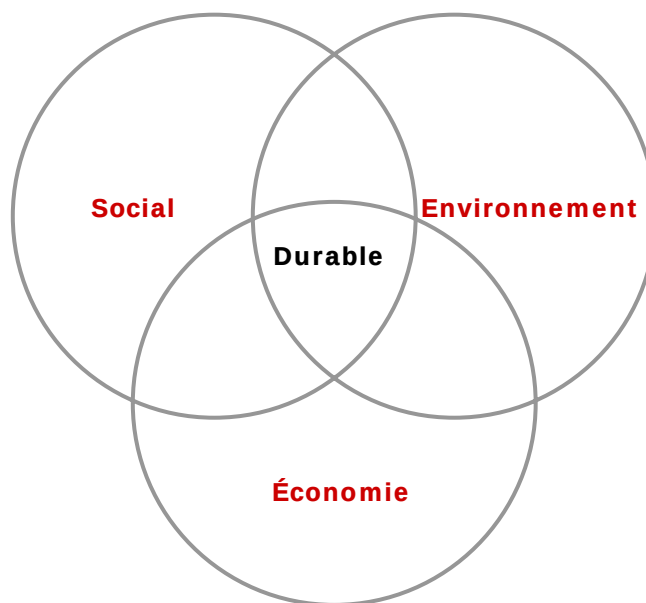
Source : FAO

- Espérance de vie...
au Canada : 79 ans
en Haïti : 52 ans
au Mali : 41 ans

Source : OMS

Le concept de développement durable a été popularisé en 1987, lors de la publication du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Bruntland) intitulé *Notre avenir à tous*. Défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs », le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable (figure 1) tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance, qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.

Figure 1. Les trois sphères du développement durable



Le concept de développement durable fut consacré définitivement lors du *Sommet de la Terre* de Rio en 1992. C'est à cette occasion que furent adoptés la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Déclaration de Rio et le Programme d'action pour le XXI^e siècle. Ce dernier, également connu sous le nom d'Agenda 21, constitue un programme d'action global de mise en œuvre du développement durable à l'échelle planétaire.

Participez à «l'effet domino» !





Participez à «l'effet domino» !

2 Les orientations

Le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* comprend dix orientations. À chacune correspondent des objectifs à atteindre et des actions pour y arriver.

Parmi ces dix orientations, les partenaires du plan stratégique en ont ciblé quatre comme étant prioritaires. La phase de démarrage (2005-2006) est composée d'actions qui découlent de ces quatre orientations prioritaires.

ORIENTATION

Mobiliser les organisations et les citoyens dans le développement durable de la métropole

Objectifs

- Impliquer les citoyens dans la mise en œuvre du développement durable.
- Favoriser la participation de la population dans l'élaboration de plans, de politiques, de règlements relatifs à l'environnement.
- Accroître le nombre d'entreprises, de commerces et d'institutions participant à la mise en œuvre du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*.

ORIENTATION

Soutenir l'action des intervenants en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Objectifs

- Assurer la continuité et la cohésion des actions entreprises par les intervenants en éducation et en sensibilisation à l'environnement et au développement durable.
- Susciter et soutenir la réalisation d'initiatives de développement durable.

ORIENTATION PRIORITAIRE

Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectifs

- Réduire les émissions atmosphériques générées par les industries, les commerces et les institutions sur le territoire montréalais.
- Réduire les émissions atmosphériques générées par les ménages montréalais.
- Réduire l'impact des émissions des véhicules légers et lourds à Montréal.
- Favoriser le développement des transports alternatifs à l'automobile.

Participez à «l'effet domino» !



ORIENTATION PRIORITAIRE Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels	Objectifs • Accroître les occasions de contact avec la nature. • Favoriser la récupération des usages associés aux activités récréatives en rive. • Diminuer les sources de pollution sonore. • Améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité dans les bâtiments. • Réduire la présence d'herbe à poux en milieu urbain.
ORIENTATION Offrir aux citoyens des services municipaux et une réglementation en matière d'environnement dans un esprit d'équité	Objectifs • Harmoniser les règlements environnementaux dans les arrondissements. • Offrir davantage de services axés sur la protection de l'environnement dans les quartiers déficitaires à cet égard.
ORIENTATION PRIORITAIRE Pratiquer une gestion responsable des ressources	Objectifs • Réduire la quantité de matières résiduelles produites et destinées à l'enfouissement. • Diminuer la consommation d'eau potable. • Doter la métropole d'infrastructures d'eau potable plus performantes. • Accroître la qualité des eaux usées rejetées. • Appuyer les mesures de réduction de la consommation énergétique.
ORIENTATION Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts	Objectifs • Protéger les milieux naturels existants. • Consolider le rôle et la protection des grands parcs. • Accroître la superficie verte de Montréal.
ORIENTATION PRIORITAIRE Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces	Objectifs • Améliorer la prévention des sinistres liés aux activités industrielles. • Favoriser l'adoption d'un système de gestion environnementale dans les entreprises, les institutions et les commerces. • Favoriser l'adoption de pratiques et de processus décisionnels (politique d'achat, évaluation environnementale stratégique, analyse du cycle de vie, etc.) qui correspondent aux principes du développement durable.
ORIENTATION Encourager le développement de l'industrie conforme aux principes du développement durable	Objectifs • Soutenir la mise en valeur de l'expertise montréalaise en matière d'environnement et de développement durable. • Privilégier la recherche et le développement à l'égard de problématiques de développement durable.
ORIENTATION Consolider le développement résidentiel et commercial	Objectifs • Renforcer le Centre et les pôles d'emploi. • Consolider et densifier les quartiers montréalais. • Favoriser la réhabilitation des sols contaminés.



Participez à «l'effet domino» !

3 Le plan d'action

Les actions qui découlent du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* seront mises en œuvre en deux temps.

La **phase de démarrage** est constituée des actions qui sont associées aux quatre orientations prioritaires. Elle s'échelonne de 2005 à la fin de 2006. L'objectif de la phase de démarrage est de concentrer les efforts sur un nombre limité d'actions parmi la diversité des interventions possibles.

Pour certaines actions de la phase de démarrage, seule la Ville de Montréal possède les outils nécessaires pour leur mise en œuvre. D'autres, au contraire, mettent à contribution dans un effort commun, la Ville de Montréal et les organismes partenaires.

À plus long terme, soit **d'ici 2009**, d'autres actions sont proposées. Les modalités de leur mise en œuvre seront précisées au moment opportun.

Des interventions qui relèvent des gouvernements supérieurs sont également définies. La Ville de Montréal et les organismes partenaires ont établi de façon consensuelle que ces interventions pourraient contribuer au développement durable de Montréal.

Participez à «l'effet domino» !



Les actions de la phase de démarrage (2005-2006)

Orientation

Mobiliser les organisations et les citoyens montréalais dans le développement durable de la métropole

Action 1.1

Participer aux grands événements à caractère environnemental

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Participer annuellement à au moins six grands événements à caractère environnemental.

Contribution des partenaires

- ✓ Participer annuellement à au moins un grand événement à caractère environnemental supplémentaire. Poursuivre la participation aux grands événements à caractère environnemental.

Orientation

Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Action 1.2

Élaborer une stratégie montréalaise globale sur les gaz à effet de serre

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Élaborer un plan d'action et débiter dès janvier 2006 l'implantation de mesures afin de réduire les gaz à effet de serre générés par les activités municipales.

Action 1.3

Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Réaliser une campagne de sensibilisation à la marche au ralenti inutile des véhicules auprès des employés municipaux dès l'automne 2005.
- ✓ Modifier la réglementation existante sur le territoire de Montréal concernant la marche au ralenti inutile des véhicules de façon à la rendre plus facile d'application à l'été 2005.
- ✓ Coordonner la campagne de sensibilisation à la marche au ralenti inutile des véhicules.

Contribution des partenaires

- ✓ Participer à la campagne de sensibilisation à la marche au ralenti inutile des véhicules.

Action 1.4

Réduire les espaces de stationnement au Centre

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Réduire les stationnements extérieurs illégaux de 2000 unités dans l'arrondissement Ville-Marie d'ici le début 2007.



Participez à «l'effet domino» !

Orientation	Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre
Action 1.5	Minimiser la circulation automobile de transit sur le mont Royal (chemins Camillien-Houde et Remembrance) Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal ✓ Réaliser annuellement au moins une intervention pilote à partir de 2005.
Action 1.6	Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal ✓ Ajouter au moins 50 kilomètres de piste cyclable au réseau panmontréalais d'ici la fin 2006. ✓ Installer au moins 1000 supports pour vélo d'ici la fin 2006. Contribution des partenaires ✓ Installer de nouveaux supports pour vélo d'ici la fin 2006.
Action 1.7	Favoriser le développement de l'autopartage Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal ✓ Intégrer cette action dans le Plan de transport. ✓ Expérimenter des solutions dans au moins un arrondissement ciblé tout en assurant les opérations d'entretien de la voie publique d'ici la fin 2005.
Action 1.8	Planter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable (transports en commun, covoiturage, vélo, marche) Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal ✓ Adhérer à la démarche ALLÉGO en 2005. Contribution des partenaires ✓ Adhérer à la démarche ALLÉGO d'ici la fin 2006.
Action 1.9	Accroître l'utilisation des véhicules écoénergétiques et (ou) à carburant propre Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal ✓ Remplacer toutes les automobiles sous-compactes de la Ville (500) par des véhicules écoénergétiques d'ici 2011. ✓ Doubler l'acquisition de camionnettes à moteur à essence de quatre cylindres plutôt que six cylindres (passer de 106 à 212 camionnettes quatre cylindres) d'ici 2011. ✓ Réaliser en 2005 une étude de faisabilité pour l'utilisation du biodiesel (B20) et de l'éthanol (E5 ou E10) dans les postes de carburant gérés par la Direction de l'approvisionnement. Contribution des partenaires ✓ Remplacer toutes les automobiles sous-compactes par des véhicules écoénergétiques d'ici 2011. Doubler l'acquisition de camionnettes à moteur à essence de quatre cylindres plutôt que six cylindres d'ici 2011. Autre engagement chiffré et mesurable concernant l'utilisation des véhicules écoénergétiques et (ou) à carburant propre.

Participez à «l'effet domino» !



Orientation Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels

Action 1.10 Implanter des projets *Quartiers 21*

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Implanter au moins trois projets pilotes *Quartiers 21* de démonstration du développement durable à l'échelle locale d'ici la fin 2006.

Contribution des partenaires

- ✓ Collaborer à partir de juin 2005 à au moins un projet pilote *Quartiers 21* de démonstration du développement durable à l'échelle locale.

Action 1.11 Multiplier les points de contact avec l'eau

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Rendre accessibles au moins quatre points de contact avec l'eau d'ici 2007 par de nouvelles acquisitions en rive, par des ententes ou par l'aménagement de parcs.

Orientation Offrir aux citoyens des services municipaux et une réglementation en matière d'environnement dans un esprit d'équité

Action 1.12 Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Offrir la collecte des matières recyclables à tous les résidents montréalais d'ici l'été 2006.
- ✓ Offrir la collecte des feuilles, des arbres de Noël et des résidus verts (jardins et émondage) à tous les résidents montréalais d'ici l'été 2006.
- ✓ Arrêter la collecte du gazon à Montréal d'ici l'été 2006.

Orientation Pratiquer une gestion responsable des ressources

Action 1.13 Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles d'ici la fin 2006 afin d'atteindre les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*.

Action 1.14 Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les institutions, les commerces et les industries

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ S'engager à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de récupérer et de valoriser les matières résiduelles générées dans les bâtiments municipaux.
- ✓ Faire connaître cet engagement auprès du personnel, des citoyens et des fournisseurs.
- ✓ Étendre les mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles à l'ensemble des bâtiments municipaux corporatifs d'ici la fin 2006.

Contribution des partenaires

- ✓ Engager la direction d'ici décembre 2005 à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de récupérer et de valoriser les matières résiduelles générées dans les établissements. Faire connaître cet engagement auprès des membres, du personnel, de la clientèle et des fournisseurs.



Participez à «l'effet domino» !

Action 1.15 Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les lieux publics

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Implanter la collecte sélective dans au moins la moitié des grands parcs de Montréal d'ici la fin 2006.
- ✓ Installer 200 bacs de récupération sur et près des quais de stations de métro d'ici l'été 2005.

Action 1.16 Adhérer à des programmes pour passer à une consommation d'eau plus efficace

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Élaborer et implanter un programme municipal d'économie d'eau à compter de l'été 2005.

Contribution des partenaires

- ✓ Collaborer aux actions contenues dans le programme municipal d'économie d'eau.

Action 1.17 Contrôler les usages illicites de l'eau

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Mettre sur pied une unité de contrôle des usages illicites de l'eau d'ici la fin 2005.

Action 1.18 Développer un programme ciblé d'élimination des raccordements croisés

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Résoudre au moins deux situations critiques de qualité de l'eau en rive qui sont dues aux raccordements croisés d'ici la fin 2006.
- ✓ Compléter le diagnostic d'au moins quatre autres secteurs parmi les onze secteurs prioritaires désignés par les comités ZIP de l'île de Montréal.

Action 1.19 Mettre en place des mesures pour passer à une consommation d'énergie plus efficace

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Poursuivre les projets d'amélioration énergétique en mettant sur pied au moins quatre projets dans les bâtiments municipaux d'ici la fin 2005.
- ✓ Continuer d'offrir une aide financière pour chaque projet construit dans le cadre de l'opération *Solidarité 5 000 logements* conforme aux normes Novoclimat Logements.

Contribution des partenaires

- ✓ Mettre sur pied au moins un projet d'amélioration énergétique dans un bâtiment d'ici la fin 2006.

Participez à «l'effet domino» !



Orientation Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces

Action 1.20 Créer et animer un réseau d'échanges sur le développement durable

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Coordonner les travaux de mise sur pied du réseau d'échanges.
- ✓ Soutenir et promouvoir les activités liées au réseau d'échanges à partir de l'automne 2005.

Contribution des partenaires

- ✓ Participer aux travaux entourant la création du réseau d'échanges sur le développement durable à partir d'avril 2005. Participer au réseau d'échanges sur le développement durable à partir de l'automne 2005.

Action 1.21 Implanter un système de gestion environnementale

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Implanter un système de gestion environnementale dans au moins cinq unités administratives (directions et arrondissements) d'ici la fin 2006.
- ✓ Assurer une gestion écologique d'au moins un bâtiment municipal en 2005 et évaluer l'exportation de solutions à d'autres bâtiments municipaux pour 2006.

Contribution des partenaires

- ✓ Implanter un système de gestion environnementale d'ici la fin 2006. Étendre à une nouvelle unité administrative le système de gestion environnementale d'ici la fin 2006.

Action 1.22 Mettre en place une gestion écologique du milieu naturel des grands parcs

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Mettre en place une gestion écologique du milieu naturel du parc du Mont-Royal d'ici l'été 2006.

Action 1.23 Intégrer des critères de développement durable dans les processus décisionnels et l'achat de biens et de services

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Développer des outils pour intégrer des critères de développement durable au processus décisionnel de la Ville d'ici la fin 2005.
- ✓ Élaborer une politique d'approvisionnement axée sur le développement durable d'ici la fin 2005.
- ✓ Élaborer un éco-budget 2006 pour la Direction de l'environnement.

Contribution des partenaires

- ✓ Élaborer une politique d'approvisionnement axée sur le développement durable d'ici la fin 2006. Intégrer des critères environnementaux dans les processus décisionnels d'ici la fin 2006.

Action 1.24 Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter

Contribution de la Ville et des arrondissements de Montréal

- ✓ Collaborer au concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter.

Contribution des partenaires

- ✓ Participer au concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter.



Participez à «l'effet domino» !

Les actions proposées d'ici 2009

Orientation	Soutenir l'action des intervenants en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable
Action 2.1	Étendre à l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal des programmes de type éco-quartier
Action 2.2	Se doter d'un fonds vert appuyant les initiatives de développement durable
Orientation	Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre
Action 2.3	Optimiser les activités de camionnage en milieu urbain
Action 2.4	Intégrer des voies de covoiturage sur les principaux accès à Montréal
Orientation	Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels
Action 2.5	Appliquer des mesures d'éradication de l'herbe à poux
Action 2.6	Adopter une politique municipale sur le bruit
Action 2.7	Adopter une politique municipale de modération de la circulation
Orientation	Offrir aux citoyens des services municipaux et une réglementation en matière d'environnement dans un esprit d'équité
Action 2.8	Offrir aux Montréalais un service encore plus efficace de réponse aux plaintes de nature environnementale
Orientation	Pratiquer une gestion responsable des ressources
Action 2.9	Offrir la collecte de résidus de table à tous les résidents montréalais habitant dans les huit logements et moins d'ici 2008
Action 2.10	Mettre en place quatre nouveaux écocentres d'ici 2010
Orientation	Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts
Action 2.11	Mettre en place un système de désinfection des eaux usées
Action 2.12	Mettre sur pied un programme de renaturalisation des berges du Saint-Laurent
Action 2.13	Promouvoir les corvées annuelles de nettoyage des parcs et des rives
Orientation	Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces
Action 2.14	Adhérer à des programmes qui visent à optimiser la performance environnementale des organismes

Participez à «l'effet domino» !





Participez à «l'effet domino» !

4 La mise en œuvre

La mise en œuvre du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* se fera dans un premier temps par la réalisation des actions de la phase de démarrage 2005-2006, en collaboration avec les arrondissements, les services municipaux et les organismes partenaires. L'engagement de la Ville de Montréal et des partenaires ainsi que la mise sur pied d'un groupe de coordination qui disposera d'un budget de démarrage seront à la base de cette mise en œuvre. De plus, un suivi à l'aide d'indicateurs permettra d'évaluer les progrès de ce plan et un bilan sera produit à tous les deux ans.

Le leadership de la Ville de Montréal

La Ville de Montréal entend assumer son leadership dans la mise en œuvre du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Elle le fera de plusieurs manières :

- *Au niveau de la réalisation du plan d'action.* La Ville s'engage à mettre de l'avant 24 actions pour la phase de démarrage 2005-2006.
- *Au niveau de la coordination des travaux.* Un groupe de coordination à l'interne assurera la coordination et le suivi des travaux du plan stratégique.
- *Au niveau du soutien financier.* Un budget de 700 000 \$ est prévu pour l'année 2005.

L'engagement des partenaires

L'une des caractéristiques de la mise en œuvre du plan stratégique est l'engagement des partenaires à réaliser certaines des actions du plan. Les partenaires qui le souhaitent pourront s'y associer :

- en contribuant à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs actions de la phase de démarrage;
- en relevant le défi lancé aux partenaires par la Ville, qui consiste à réaliser au moins trois actions de la phase de démarrage.

La participation de la collectivité montréalaise

Le succès de la mise en œuvre du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* sera fonction du leadership de la Ville de Montréal ainsi que de la participation des organismes partenaires et des citoyens montréalais à cette démarche.

Un plan de communication permettra de faire connaître les réalisations des partenaires et de susciter la participation de la collectivité montréalaise.

Participez à «l'effet domino» !



La mise à jour du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise

Pour la période 2007-2009, un second plan d'action sera produit. L'évaluation du premier plan d'action, la planification et la conception des mesures pour cette deuxième phase débiteront en 2006.

Les comités

Comité des partenaires

Les partenaires et les représentants des services municipaux et des arrondissements seront invités à se rencontrer annuellement afin d'échanger sur l'évolution du plan, de rendre compte de leurs engagements et de proposer des ajustements si nécessaires.

Comité de liaison

Un comité de liaison entre le comité des partenaires et la direction responsable de la mise en œuvre du plan sera créé afin de suivre son évolution et de proposer des recommandations si nécessaires. Trois rencontres par année sont prévues.

Le suivi

Une série d'indicateurs ont été développés. Deux types d'indicateurs ont été retenus :

- Les **indicateurs de l'état de l'environnement** ont pour objectif de donner un aperçu des progrès ou des reculs en matière d'environnement sur le territoire montréalais.
- Les **indicateurs d'action** ont pour objectif de suivre l'état d'avancement des actions du plan stratégique.

Les indicateurs de l'état de l'environnement ne donnent pas un compte rendu exhaustif, mais plutôt une image de l'environnement à un moment précis dans le temps ainsi que son évolution.



Participez à «l'effet domino» !

Les indicateurs retenus pour les quatre orientations prioritaires

Orientation	Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre
Indicateur 1	Nombre de jours avec une mauvaise qualité de l'air
Indicateur 2	Nombre de déplacements en transports en commun
Indicateur 3	Nombre de véhicules immatriculés
Indicateur 4	Débit journalier moyen de la circulation sur les ponts et les autoroutes de Montréal
Indicateur 5	Nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires
Orientation	Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels
Indicateur 6	Nombre de plaintes des citoyens concernant la qualité de vie
Indicateur 7	Qualité bactériologique de l'eau en rive dans la région de Montréal (QUALO)
Indicateur 8	Nombre de jours avec un taux de pollen d'herbe à poux élevé
Indicateur 9	Superficie des aires protégées en milieu terrestre sur l'île de Montréal
Indicateur 10	Superficie des parcs montréalais
Indicateur 11	Nombre de kilomètres de rives publiques et de points d'accès à l'eau
Orientation	Pratiquer une gestion responsable des ressources
Indicateur 12	Nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable
Indicateur 13	Consommation d'énergie et équivalents en GES pour l'île de Montréal
Indicateur 14	Quantité d'eau potable produite annuellement
Indicateur 15	Indice de qualité de l'eau du fleuve en aval de l'île de Montréal
Indicateur 16	Quantité de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées

Participez à «l'effet domino» !



Orientation	Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces
Indicateur 17	Nombre d'associations œuvrant en environnement
Indicateur 18	Nombre d'organisations qui participent au <i>Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise</i> et nombre d'actions en cours de réalisation
Indicateur 19	Nombre d'arrondissements dotés de programmes de sensibilisation à l'environnement
Indicateur 20	Nombre d'industries, de commerces et d'institutions qui possèdent une certification environnementale ou un programme environnemental volontaire



Participez à «l'effet domino» !



Initiateurs de « l'effet domino » !



Aéroports de Montréal	Comité ZIP Jacques-Cartier	Hydro-Québec
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal	Comité ZIP Ville-Marie	Institut canadien des produits pétroliers
Agence de l'efficacité énergétique du Québec	Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	Institut national de la recherche scientifique
Agence métropolitaine de transport	Commission scolaire de Montréal	Jacques Whitford Environnement
Alliance des professeurs et professeurs de Montréal (CSQ)	Commission scolaire English-Montréal	Le Sentier urbain
Association Habitat Montréal	Commission scolaire Lester B. Pearson	La Biosphère
Association industrielle de l'est de Montréal	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	Le Consortium Écho-Logique
Association québécoise de vérification environnementale	Communauto	Les Amis de la Montagne
Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie	Conseil central du Montréal métropolitain – CSN	Mat Montréal
Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement	Conseil jeunesse de Montréal	Merck Frosst
Association sportive et communautaire du Centre-Sud	Conseil patronal de l'environnement du Québec	Ministère de l'Environnement du Québec – Direction régionale de Montréal
Bell Canada	Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs	NOVA Envirocom
Bombardier Transport	Conseil régional de développement de l'île de Montréal	Projet Concordia Durable
Cégep du Vieux-Montréal	Conseil régional de l'environnement de Montréal	RECYC-QUÉBEC
Cégep de Saint-Laurent	Conseil régional FTQ Montréal métropolitain	Regroupement de services Éco-quartier
Centrale des syndicats du Québec	Corporation Saint-Laurent	Réseau Environnement
Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites	Éco-GESTENV	Société d'animation de la promenade Bellerive
Centre d'expertise sur les matières résiduelles	Eco-quartier de Cartierville	Société de biologie de Montréal
Chaire d'études sur les écosystèmes urbains de l'UQAM	Éco-quartier de la Pointe-aux-Prairies	Société de développement communautaire de Montréal
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Éco-quartier de Laurier	Société de développement environnemental de Rosemont
Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal	Éco-quartier de Sainte-Marie	Société de transport de Montréal
Coalition pour les alternatives aux pesticides	École d'urbanisme de l'Université McGill	Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive
Coalition Verte	École polytechnique de Montréal	Technopôle Angus
Collège de Rosemont	Environnement jeunesse	Terres Urbaines
Comité d'action et de concertation en environnement au Collège de Rosemont	Équiterre	Transport 2000
Comité de vigilance environnementale de l'est de Montréal	Ferme Pousse-menu	Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada
Comité sectoriel de la main-d'œuvre en environnement	Gaz Métro	Troupe Luni-Vert
	Greenpeace	Union des consommateurs
	Groupe d'études interdisciplinaires en géographie et environnement régional de l'UQAM	Université de Montréal
	Groupe de recherche en écologie sociale de l'Université de Montréal	Université du Québec à Montréal
	Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement	Vélo Québec
	HEC Montréal	Voyagez futé Montréal
	Héritage Montréal	Ville de Montréal
		Voisins Du Sault